

ANNONCE TRANSMISE
AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE - PROCÉDURE FORMALISÉE
DATE D'ÉMISSION : 11/04/2018 - 16:44

CONTENU DE VOTRE AVIS

NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.

Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

AVIS DE CONCOURS

Directive : 2014/24/UE

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR / ENTITÉ ADJUDICATRICE

I.1) Nom et adresses : UNIVERSITE JEAN MONNET, 10 rue TREFILERIE - CS 82301, F - 42023 SAINT-ETIENNE cedex 2, Tél : +33 477421767, courriel : marches-publics@univ-st-etienne.fr, Fax : +33 469661107
Code NUTS : FRK25

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://portail.univ-st-etienne.fr/>

Adresse du profil d'acheteur : [https://www.marches-](https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=373711&orgAcronyme=f2h)

[publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=373711&orgAcronyme=f2h](https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=373711&orgAcronyme=f2h)

I.2) Procédure conjointe

I.3) Communication :

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse :

[https://www.marches-](https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=373711&orgAcronyme=f2h)

[publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=373711&orgAcronyme=f2h](https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=373711&orgAcronyme=f2h)

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s).

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées : au(x) point(s) de contact susmentionné(s).

I.4) Type de pouvoir adjudicateur : Organisme de droit public

I.5) Activité principale : Éducation.

SECTION II : OBJET

II.1) Etendue du marché

II.1.1) Intitulé : Concours restreint de maîtrise d'oeuvre pour la restructuration du campus tréfilerie de l'Université Jean Monnet à Saint-Etienne

Numéro de référence : 2018-020

II.1.2) Code CPV principal : 71200000

II.2) Description

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :

71200000

II.2.4) Description des prestations : Concours restreint de maîtrise d'oeuvre pour la restructuration du campus tréfilerie de l'Université Jean Monnet à Saint-Etienne

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) Conditions de participation

III.1.10) Critères de sélection des participants : Les critères de sélection des candidatures sont cités ci-après par ordre décroissant d'importance : • capacités professionnelles évaluées au regard de la qualité et la pertinence des références et des Curriculum Vitae présentées par le candidat ou le groupement candidat compte tenu de la nature et de la complexité du projet, • capacités techniques évaluées au regard des compétences proposées, de la pertinence du groupement proposé et des moyens en personnel du candidat ou du groupement candidat, • capacités financières du candidat ou du groupement candidat Les compétences exigées pour le maître d'oeuvre ou l'équipe de maîtrise d'oeuvre sont à minima les suivantes : • Architecture ; • Paysage ; • Technique (Structures, Fluides, Thermique, Courants forts et faibles) ; • Economie de la construction ; • Qualité environnementale du Bâtiment (QEB) ; • Building Information modeling BIM) ; • Coordination des systèmes de sécurité incendie (CSSI) ; • Acoustique ; • Cuisiniste. L'avis d'appel public à la concurrence s'adresse à un candidat ou un groupement candidat disposant de préférence des capacités recommandées suivantes : • Design ; • Numérique : affichage dynamique, salle de captation, outils numériques (réservation d'espaces, d'équipements), bornes wifi... L'ensemble des compétences précitées devront être clairement identifiées.

III.2) Conditions liées au marché

III.2.1) Information relative à la profession :

La participation est réservée à une profession particulière : oui.

Profession : Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables: Réservé aux architectes en application de la loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 modifiée sur l'architecture

SECTION IV : PROCEDURE

IV.1) Description

IV.1.2) Type de concours : Restreint

Nombre de participants envisagé : 4

IV.1.7) Noms des participants déjà sélectionnés

IV.1.9) Critères d'évaluation des projets : Les critères de jugement des projets pondérés sont les suivants : - Qualité de la réponse au regard des exigences fonctionnelles et surfaciques du programme global 20% -Qualité architecturale, urbaine et paysagère, technique et environnementale du projet global 40% -Compatibilité avec l'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux 30% -Délais de réalisation des études et travaux 10% A l'issue du concours, l'Université Jean Monnet pourra conclure un marché de maîtrise d'oeuvre dans le cadre d'une procédure négociée, au sens de l'article 30 du Décret du 25 mars 2016, engagée avec le ou les lauréats du concours.

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.2) Date limite de réception des projets ou des demandes de participation : 23/05/2018 à 16 h 00

IV.2.3) Date d'envoi des invitations à participer aux candidats sélectionnés : 17/09/2018

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans le projet ou la demande de participation :

Français.

IV.3) Récompenses et jury

IV.3.1) Information sur les primes :

Une ou des prime(s) sera/seront attribuée(s) : oui.

Nombre et montant des primes à attribuer : 48 500 euro(s) (H.T.) pour chacun des 4 candidats admis à remettre un projet.

IV.3.2) Détail des paiements à verser à tous les participants :

Chaque concurrent ayant remis une prestation conforme au règlement du concours (phase concours) recevra une prime d'un montant de 48 500 euro(s) hors taxe, TVA en sus au taux de la réglementation en vigueur. La rémunération du contrat de maîtrise d'oeuvre tiendra compte de la prime reçue par le lauréat. Le jury se réserve la possibilité de réduire ou de supprimer la prime des candidats dont les prestations remises, avant audition éventuelle, seraient jugées incomplètes ou non conformes au programme. Le versement de la prime aux candidats s'effectuera sur la base de la proposition du jury dans un délai de 30 jours suivant la date de notification du courrier de rejet aux candidats dont les projets n'auront pas été retenus.

IV.3.3) Contrats faisant suite au concours :

Le(s) lauréat(s) du concours sera/seront attributaire(s) des marchés de services faisant suite au concours : oui.

IV.3.4) Décision du jury :

La décision du jury est contraignante pour le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice : non.

IV.3.5) Noms des membres du jury sélectionnés

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.3) Informations complémentaires :

Le présent avis d'appel à candidatures concerne un concours restreint, au sens de l'article 8 de l'Ordonnance 2015-899 du 23 juillet 2015 ainsi que des articles 30 et 88 à 90 du décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif à un accord-cadre de maîtrise d'oeuvre pour la restructuration du campus tréfilerie de l'Université Jean Monnet à Saint-Etienne.

Cette mission est relative à des opérations de :

- maîtrise d'oeuvre urbaine ;
- plan guide ;
- réhabilitation ;
- démolition ;
- construction neuve ;
- aménagement locaux ;
- aménagement espaces extérieurs.

Descriptif de la mission de maîtrise d'oeuvre :

Cet accord-cadre de maîtrise d'oeuvre pourra comporter l'ensemble des éléments de missions définis par les dispositions du décret du 29 novembre 1993 modifié :

- les études d'esquisse,
- les études d'avant-projet,
- les études de projet,
- l'assistance apportée au maître de l'ouvrage pour la passation des contrats de travaux,
- la direction de l'exécution du contrat de travaux
- l'assistance apportée au maître de l'ouvrage lors des opérations de réception et pendant la période de garantie de parfait achèvement.
- l'examen de la conformité au projet des études d'exécution et leur visa lorsqu'elles ont été faites par un entrepreneur et les études d'exécution lorsqu'elles sont faites par le maître d'oeuvre.

L'accord cadre pourra également comporter les missions complémentaires suivantes :

- mission de Coordination SSI (Système de Sécurité Incendie)
- mission synthèse
- BIM management

Une variante imposée est prévue.

Pour les opérations de réhabilitation ou construction neuve de bâtiments, le ou les marchés subséquents correspondants se définiront comme une mission de maîtrise d'oeuvre de base (ESQ APS APD PRO ACT DET AOR) avec VISA au sens de la loi n° 85-704 du 12.7.1985 modifiée et textes y afférents (décret n° 93-1268 du 29.11.1993 et arrêté du 21.12.1993).

Pour les opérations d'aménagements d'espaces extérieurs, le ou les marchés subséquents pourront comporter toutes ou parties des éléments de missions décrits ci-dessus.

Le projet de restructuration du campus Tréfilerie comprend la restructuration intérieure partielle de 14 bâtiments représentant 14 000 m² SDO, la réalisation d'un bâtiment neuf de 3700 m² SHON et la création d'un parc de campus d'environ 2,5 ha.

Le coût prévisionnel provisoire des travaux arrêtée par le Maître de l'Ouvrage s'élève à 17,7 Meuro(s) HT en valeur de mars 2018.

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Lyon Palais des Juridictions Administratives, 184 rue Duguesclin, F - 69433 Lyon cedex 03, Tél : +33 78141010, Fax : +33 78141010

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction de recours

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

VI.5) Date d'envoi du présent avis : 11 avril 2018

DONNÉES NON PUBLIABLES À DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION

Référence de l'annonce dans le module de publication : **3248470**

SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE

Votre annonce sera publiée comme suit :

BOAMP Publication intégrale

Département : 42 - Loire

JOUE Publication intégrale